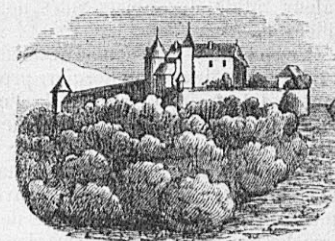




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
» 6 mois » 2.—
Pour l'Étranger le port en sus.
Prix du Numéro 15 Cts.
On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

Prix des Annonces et Réclames.
Annonces: Pour le Canton
10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.,
la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.
S'adresser à M. Brunisholz,
Grand'Rue N° 164.
Lettres et argents franco.

BULLE, le 27 Octobre 1882.

M. Théraulaz et la réforme judiciaire.

II.

Nous l'avons dit déjà, et nous ne le répéterons jamais assez: la meilleure garantie d'une bonne justice git dans la personne du juge.

Avec un juge intègre, versé dans la science du droit, familier avec tous les secrets de la procédure, un juge que ne séduiront point les sophismes et artifices oratoires des avocats, l'organisation judiciaire devient une affaire tout à fait secondaire et accessoire.

Ayez au contraire des tribunaux peuplés de gens sans connaissances judiciaires avec un jugement faussé ou à l'envers, d'énergumènes politiques, de nullités ambitieuses, de racleurs électoraux, de mendiants de suffrages, de candidats évincés qui ne rêvent que revanche et vengeance, de juges en un mot qui n'inspirent pas la confiance, qui ne commandent pas le respect à tout le monde, vous n'empêchez pas qu'il n'en sorte une mauvaise justice, des jugements regrettables. Et les plus ingénieux rouages judiciaires, les plus savantes combinaisons d'attributions, de compétences, de récusations, d'instances, que les délibérations du jugement aient lieu, comme l'on dit, en la chambre du conseil, c'est-à-dire en secret, ou *coram litigantibus*, c'est-à-dire en présence des plaideurs; que le tribunal soit composé d'un juge unique ou d'un collège, c'est-à-dire de plusieurs juges, tout cela n'y apportera pas grand remède, ne rendra pas la confiance. Avec tout cela, la justice n'élèvera pas la nation, convenez-en, M. Théraulaz.

De même que lorsque vous voulez édifier un mur, vous appelez un maçon et non un cordonnier; de même, M. Théraulaz, lorsqu'on veut sérieusement obtenir une bonne justice, c'est-à-dire faire interpréter et appliquer judicieusement et loyalement la loi, on appelle des gens qui l'ont apprise et qui la connaissent, des citoyens, outre cela, intègres et indépendants et n'étant inféodés à aucune coterie.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 4

LE PINSON DES COLOMBETTES

PAR
L. FAVRE

I

LE PINSON

(Suite.)

— C'est là que son père le trouva à son retour d'une excursion à la recherche de blocs erratiques de poulingue de Valorsine répandus sur les Alpettes, et dont il désirait prendre des échantillons.

— Nous partons pour Vuadens, lui dit-il, es-tu prêt?

— Attends-moi un instant, dit Henri avec vivacité, et il courut vers l'arbre où l'on avait suspendu la cage, mais elle avait disparu. Il erra un moment autour de la maison, cherchant l'une ou l'autre des jeunes filles pour avoir une explication, mais elles semblaient s'être donné le mot pour l'éviter. Enfin il avisa une fillette fort occupée à remplir de pierres son chapeau qu'elle traînait par les rubans.

— Marthe, lui dit-il, où est Julia?

— Elles m'ont dit de ne pas te le dire.

— Qu'ont-elles fait du pinson?

— Elles l'ont emporté.

— Bien loin?

— Ah? tu es trop curieux.

— Si tu me dis où il est, je te donnerai ceci.

Et lui montrait une petite cafetière en métal blanc qu'il portait à sa chaîne de montre.

Et quand c'est la société, l'état qui impose le juge, c'est-à-dire celui qui aura à interpréter la loi et à l'appliquer officiellement à tous les justiciables, il a l'obligation rigoureuse, à peine de se moquer du peuple, de nommer des juges qui ont appris la loi qu'ils doivent appliquer. Il faut là des hommes instruits et honnêtes, des serviteurs du peuple et non pas seulement des émissaires de telle agence d'exploitation politique.

C'est là, M. Théraulaz, que si vous nous en croyez vous planterez votre pic de pionnier de la réforme judiciaire.

Autrefois, on lisait sur le frontispice des palais de justice ces mots qui résument tout le rôle de l'autorité judiciaire: *Dic mihi factum, dicam tibi jus*. Dis-moi le fait, je te dirai la loi. Si aujourd'hui on s'avisait d'écrire à nouveau cet adage sur la porte de certaines de nos salles de justice, ce serait une ironie. Et cependant le peuple fribourgeois paie assez cher sa justice pour être en droit d'exiger d'elle des garanties de science et d'indépendance.

Nous voulons des juges à la hauteur de leur mission. Et que l'on ne vienne pas nous dire que nos ressources ne nous permettent pas d'appeler des savants aux honneurs de notre magistrature, car dans un prochain article, nous démontrerons que la justice nous coûte dans le canton plus d'un demi-million, plus de 5 francs par tête de population.

Un demi-million pour la justice que nous avons et ne pas être en droit d'en exiger une meilleure c'est, nos lecteurs en conviendront, un peu fort.

CONFÉDÉRATION

On écrit de Berne à l'Agence Havas, à la date du 20 octobre:

« Il résulte de lettres de Genève que le recrutement continue clandestinement, cette fois-ci, l'autorité étant intervenue. Les détachements qui partent pour l'Égypte ne partent plus par la gare de Genève, ils vont s'embarquer à Annemasse. Les départs ont lieu par cinquante et soixante hommes à la fois.

— Le pinson est dans la tonnelle du jardin, dit Marthe à voix basse, et elle tendit la main pour recevoir l'ustensile en miniature.

Henri ne fit qu'un saut jusqu'au jardin; dans une tonnelle masquée par des buissons de groseillers, Julia était assise tenant une broderie; quelques-unes de ses amies étaient à ses côtés.

— Je pars, dit Henri, tout essoufflé, je viens vous faire mes adieux; où est le pinson?

— Le pinson, dit Julia d'un air dégagé, est dans sa cage, je présume.

— Et la cage, où est-elle, s'il vous plaît? je suis pressé.

— Qu'en veux-tu faire, de cette cage? dit une des jeunes filles.

— L'emporter, parbleu; c'est la mienne, comme le pinson est à moi.

— Le pinson est à toi! dit Julia avec hauteur; je voudrais bien savoir de quel droit?

— N'est-ce pas moi qui l'ai pris? sans moi il serait encore sur le toit du chalet; tu faisais une triste mine sur ce toit, quand tu criais au secours.

— Si tu n'as que des injures à nous dire, répliqua Julia en se levant, nous ne te répondrons pas.

Un petit cri d'oiseau effarouché se fit entendre sous le banc.

— Ah! vous ne savez pas ce que l'oiseau est devenu? eh bien, je le sais, dit Henri en se baissant soudain et en retirant la cage que Julia croyait cachée derrière sa robe.

— Rends-moi cette cage, dit Julia, les Jones enflammées et les yeux étincelants.

Elle était superbe dans cette attitude d'Hermione en courroux.

« On constate l'arrivée à Genève de nombreux Allemands, anciens sous-officiers ou soldats libérés, qui voulaient prendre du service dans le corps égyptien et qui croyaient, sur la foi des journaux allemands, que l'on recrutait aussi des Allemands. Ces gens tombent à la charge des autorités locales et de la Société de secours allemande. »

Monnaies. — Il circulait depuis quelque temps à Lucerne des pièces fausses de cinq francs, de deux francs et de cinquante centimes d'une imitation assez correcte. La police avertie de divers côtés, vient de mettre la main sur les individus qui fabriquaient ces pièces. Ce sont deux jeunes ouvriers typographes, à peine âgés de vingt ans, qui travaillaient dans une imprimerie à Arth et qui y avaient établi un atelier de faux-monnaie, afin — disaient-ils — de se procurer les fonds nécessaires pour s'établir. Une perquisition faite à leur domicile a amené la découverte d'un certain nombre de rouleaux de pièces fausses. Les deux coupables ont été livrés aux autorités du canton de Schwytz.

Agriculture. — Le département fédéral de l'Agriculture demandera aux Chambres, pour l'année 1883, un crédit de fr. 220,000 pour l'amélioration et l'encouragement de l'agriculture. Au budget de l'année 1882, il n'était porté que 103,000 fr.

CANTONS

Berne. — Le village bernois Boncourt est déjà connu par la sécurité qu'il offre à ceux qui veulent se battre en duel. Lundi dernier, deux journalistes parisiens y arrivaient encore en voiture, descendaient non loin du village et croisaient le fer. L'un a été blessé à la joue, l'autre à l'avant-bras. Après quoi ils repartirent pour Belfort, sans être inquiétés par la police bernoise.

— Un incendie a détruit l'hôtel du *Soleil* à Delémont avec ses dépendances, grange, écurie, remise, ainsi que le bureau de la poste et du télégraphe. Les bâtiments étaient assurés pour 100,000 fr., mais le mobilier du tenancier ne l'était pas. C'est pour lui une perte de 15,000 fr.

— De nouveau convoi d'émigrants sont partis jeudi.

— Un vol avec effraction a été commis à l'hôtel du Bernerhof, dans la nuit du 23 courant. Les voleurs ont eu surtout en vue les malles des voyageurs. La

— Je prends mon bien où je le trouve, dit Henri d'un air railleur.

— C'est un vol, c'est un vol, criaient toutes les jeunes filles en jetant sur Henri des regards foudroyants.

— Si vous n'aviez pas employé la ruse et le mensonge pour vous l'approprier, je vous aurais laissé ce pauvre petit, mais maintenant non, ma foi, vous ne l'aurez pas.

— Tu ne veux pas me rendre cette cage? dit Julia, hors d'elle-même.

— Non.

— Voleur, lâche, je méprise tes galons.

Henri Sandoz devint pâle et chancela comme s'il allait tomber; il posa la cage sur la table de la tonnelle.

— Tu as de la chance de n'être qu'une fille, toi, dit-il d'une voix sourde, si tu étais un garçon, il faudrait qu'un de nous deux restât sur le carreau.

— Monsieur Sandoz, dit Mme Chollet en ramenant le jeune sergent qui s'en allait, j'ai tout entendu, pardonnez à Julia; êtes-vous fils unique!

— Oui, madame.

— Elle n'a ni frère ni sœur et n'a pas été habituée à faire des concessions. Prenez cette cage, je vous en prie; allons, Julia, tends la main à M. Sandoz, il t'a rendu un grand service.

— Moi? jamais!

— Je ne suis pas un lâche et je ne veux pas qu'on insulte mes galons!

— Elle a eu tort, et je vous en fais mes excuses; maintenant, prenez cette cage, votre père vous attend.

Henri prit la cage et s'en alla à l'oreillebasse. Pendant toute la route il marcha silencieux, à l'arrière-garde, prêtant une

Perdu.

Perdu en ville, ou sur le chemin
— Dieu, une boucle d'oreille en
monture dorée. Prière de la
au bureau du notaire Dupré,
une récompense. [51]

musique et danse

tel de Ville à La-Tour

Lundi et Mardi les 22, 23 et
t. Tous les amateurs y sont
ent invités.

A. Berchtold.

A VENDRE

maisons de terre

françaises

excellente, bien conditionnées, à
fr. 12 les 100 Kilos, au Cheval
chez M. Mourlevat, à Bulle.

de la Ville de Fribourg
à 12 francs.

Alex. Andrey, notaire.

invention romaine

modèle que celles d'Altkirch

Briquetterie mécanique

de ZURICH.

industrie nationale.

contre la gelée et les intem-

plus rigoureuses.

écoulement de cet article

nie de transport en permet la

es prix exceptionnellement ré-

[23]

oud, près du temple, Fribourg.

ard, entrepreneur, Bulle.

oud, Auguste, Châtel-St-Denis.

in, entrepreneur, Estavayer.

seiz-vous chaudement.

ce au Magasin de Bosson

pelier, à Bulle, à un prix très

x de bonnes babouches «chaus-

bottines en fortes lisières de

aire avec ou sans semelles.

Arnold Bosson.

er. Appartements. S'a-

dresser à M^{me} Curat. [15]

A louer

it logement. S'adresser à

boulangier. [21]

A vendre.

10,000 pieds de foin et re-

nière qualité. S'adresser à

Gillard, entrepreneur, à Bulle.

ROYAL WINDSOR

ul régénérateur (des che-

veux ou américain, qui, par sa supé-

rité, a obtenu une médaille à l'Exposition de

1880. Il est infatigable pour rendre

les cheveux gris la couleur naturelle. — Il

est recommandé par les Cheveux et Parfumeurs.

son Melchisedec, l'éminent baryton

Paris.

— C'est un vol, c'est un vol, criaient toutes les jeunes filles en jetant sur Henri des regards foudroyants.

— Si vous n'aviez pas employé la ruse et le mensonge pour vous l'approprier, je vous aurais laissé ce pauvre petit, mais maintenant non, ma foi, vous ne l'aurez pas.

— Tu ne veux pas me rendre cette cage? dit Julia, hors d'elle-même.

— Non.

— Voleur, lâche, je méprise tes galons.

Henri Sandoz devint pâle et chancela comme s'il allait tomber; il posa la cage sur la table de la tonnelle.

— Tu as de la chance de n'être qu'une fille, toi, dit-il d'une voix sourde, si tu étais un garçon, il faudrait qu'un de nous deux restât sur le carreau.

— Monsieur Sandoz, dit Mme Chollet en ramenant le jeune sergent qui s'en allait, j'ai tout entendu, pardonnez à Julia; êtes-vous fils unique!

— Oui, madame.

— Elle n'a ni frère ni sœur et n'a pas été habituée à faire des concessions. Prenez cette cage, je vous en prie; allons, Julia, tends la main à M. Sandoz, il t'a rendu un grand service.

— Moi? jamais!

— Je ne suis pas un lâche et je ne veux pas qu'on insulte mes galons!

— Elle a eu tort, et je vous en fais mes excuses; maintenant, prenez cette cage, votre père vous attend.

Henri prit la cage et s'en alla à l'oreillebasse. Pendant toute la route il marcha silencieux, à l'arrière-garde, prêtant une

valeur totale des objets volés doit être assez considérable.

Argovie. — Un nouvel accident de chemin de fer a failli avoir lieu, jeudi dernier, près de Muri, dans le canton d'Argovie. Le ressort de l'essieu d'un wagon pesamment chargé de barres de fer, qui se trouvait attelé immédiatement à la suite du tender, s'est rompu pendant que le train marchait à toute vitesse dans la direction de Muri. La partie brisée laboura le sol sur une longueur de ligne de trois kilomètres, arracha des traverses, déplaça des rails et eut amené un déraillement sur ce point où la ligne passe un remblai très élevé, s'il ne se fût trouvé précisément une rampe qui obligea à ralentir quelque peu la marche. Les voyageurs en ont été quittes pour un arrêt forcé de plus d'une heure, et le mécanicien pour une légère contusion.

Lucerne. — Un triste accident est arrivé à Lucerne dans la nuit de jeudi à vendredi. Un jeune homme de 21 ans, nommé Winiger, est tombé de sa fenêtre sur le pavé. Son cadavre n'a été relevé que le lendemain matin.

Nidwald. — Il y a actuellement, dans le canton d'Unterwald, grande affluence de marchands de bétail, venus de France, d'Espagne et d'Italie, et qui achètent à prix élevé de bonnes vaches laitières et des animaux de choix. Les fromages sont aussi très recherchés.

CANTON DE FRIBOURG

Le Collège électoral a fait, samedi, les nominations suivantes :

MM. Alfred Reichlen, agent d'affaires, à Bulle, vice-président du tribunal de la Gruyère. — Joseph Ecoffey, à Sâles, juge au dit tribunal. — Bapst, Prothais, à la Sallaz (Pont-la-Ville), suppléant au dit tribunal. — Jorand, P., à Billens, confirmé comme 2^{me} assesseur près la justice de paix du 2^{me} cercle de la Glâne. — Hænny, Jacques, ancien inspecteur scolaire, suppléant près le tribunal du Lac. — Berset, Gédéon, à Cormérod, et Progin, Ed., à Courtion, 1^{er} et 2^{me} assesseurs du 1^{er} cercle du Lac. — Chardonens, Pierre, fieu Jacques, suppléant près la justice de paix du 1^{er} cercle de la Broye. — Murith, Nicolas, juge de paix de Gruyères. — Jaquet, Léon, 1^{er} assesseur de la justice de paix de Gruyères, en remplacement de M. Anselme Mossu, dégoûté pour cause d'opinion politique. — Vallérian, Sylvestre, 2^{me} assesseur de dite justice de paix.

Le Conseil d'Etat a nommé, dans sa séance du 20 courant, MM. Moret, Alphonse, à Romont, et Villard, Hypolite, à Châtel, professeurs de l'école secondaire de Châtel-St-Denis; Bise, Modeste, à Fribourg, membre de la section technique de la commission des études; Ruef, Jacob, à Niederwyl, professeur à l'école secondaire de Morat; Renevey, Louis, fils de Pierre, syndic de la commune de Montagny-la-Ville, en remplacement de M. Jos. Joye, démissionnaire.

Il a confirmé M. l'abbé Eug. Chillier, à Châtel, dans ses fonctions de directeur de l'école secondaire de Châtel-St-Denis.

oreille distraite aux cris du pinson et cherchant à se convaincre qu'il avait la justice, la modération, la raison pour lui.

Lorsqu'ils furent à Vnaders, le philologue et l'artiste allèrent à l'auberge du Cheval blanc où se trouvaient quelques Mathusalem de la contrée, convoqués pour dévider leur chaquet de chansons et de légendes en patois. Quant au docteur Sandoz, qui logeait à la cure, à peine fut-il arrivé que le cadet mit la maison sens dessus dessous pour découvrir une cage. Après avoir fureté dans la grange, la remise, les chambres hautes, en compagnie du curé et de sa servante, qui se prélaient avec une bonté sans bornes à toutes ses fantaisies, il découvrit enfin l'objet de ses désirs; une belle cage en fil de fer peinte en bleu et munie de ses auges en faïence. Le pinson y fut installé, et après un dernier repas et quelques appels adressés à sa mère absente, l'oisillon mit sa tête sous l'aile et s'endormit.

Le soir, pendant que son père faisait une partie d'échecs bien engagée et bien silencieuse avec le curé, Henri fut pris d'un ennui singulier; il ne se trouvait bien nulle part, quelque chose lui manquait; sa galeté ordinaire l'avait abandonné, et il vaguait çà et là par le village comme une âme en peine. Il alla s'asseoir devant l'auberge du Cheval blanc, où les voix traillées de trois vieilles femmes chantaient les *Vêpres de Morton* et la complainte des *filles de Grandvillars*, qui passaient dans le carnet du philologue, en même temps que le portrait des virtuoses prenait place dans l'album de l'artiste. Il entra dans la fromagerie du Maupas où quelques Nestors en manches courtes fumaient leur pipe autour du feu, discutant le prix du bétail, celui des fromages, se communiquant la chronique de la Gruyère et interrompant parfois leur conversation pour avaler le contenu de la grande cuiller de bois flottant sur la chaudière de lait.

Quand le sacristain sonna l'angelus, Henri grimpa dans les combles du clocher, d'où les sons de la cloche se répandaient dans la vallée silencieuse, et il resta longtemps les yeux tournés vers les Colombettes, où il semblait avoir laissé une part de lui-même.

— Venez-vous? lui cria d'en bas l'honnête fonctionnaire, je vas coter la porte pour la nuit.

Il se leva en soupirant, descendit les échelles à tâton, rentra au presbytère, et se coucha après s'être assuré que son chéri dormait en paix. (A suivre.)

Dans sa séance du 24 courant, le Conseil d'Etat a nommé M. l'abbé Léon Esseiva, chanoine de St-Nicolas.

Le socialisme noir

montre de plus en plus l'oreille.

Un des moyens les plus stériles, les plus odieux et que l'on réprovoque le plus dans le socialisme est certainement l'excitation des classes pauvres contre les classes aisées. Nous disons stériles, car ce moyen ne peut amener que la désaffection, que la méfiance des capitaux et ne peut produire que l'inverse du résultat attendu.

Heureusement que les écrits, usant de ce moyen, sont très rares dans la presse de notre canton. Il appartenait à la petite feuille qui fait tache dans la ville de Bulle et où viennent aboutir tous les articles mal-sains que l'on ne veut imprimer ailleurs, de se servir de cette arme déloyale.

Nous n'y répondrions même pas, si l'article paru ne montrait de plus en plus la tendance du parti qui est l'âme du *Fribourgeois* (et dont le *Crachoir* tend à devenir l'âme. — Réd.)

Comme on le sait, le nouveau Conseil communal de Fribourg a cru utile de rétablir le commissariat de la Police locale, que l'on avait provisoirement supprimé à la mort de l'honorable M. Gerbex. Il appela à ce poste M. A. B. qui en avait toutes les aptitudes. De là, fureur du parti *libertard*. Cet excellent fonctionnaire dont le gouvernement avait, pour ainsi dire, brisé la carrière en l'appelant à Fribourg ne devait pas même pouvoir continuer ses services à notre ville. Jusqu'ici on s'était contenté de faire à M. B. une guerre électorale acharnée, mais le *Fribourgeois* va beaucoup plus loin. Saisissant le prétexte du dernier vote du conseil général, il représente le nouveau commissaire de police, comme n'ayant obtenu ce poste qu'en privant de leur emploi deux pauvres sergents de ville et il le fait dans une forme empruntée aux plus mauvaises pages des écrits socialistes.

Or, celui qui a fait ce rapprochement ne peut ignorer que le poste de commissaire a été reconstruit, comme il l'était primitivement, avant d'avoir nommé M. B., et que ce dernier ne peut en aucune façon être rendu responsable de la réduction du nombre des sergents-de-ville reconnue possible. Du reste, un de ceux que cette décision a frappés n'avait été maintenu à son poste que grâce à la longanimité du directeur de police précédent. Ah! s'il avait agi sous un chef *libertard* comme il l'a fait alors, depuis plusieurs mois déjà il en serait réduit à vivre de son métier civil. Citons un seul acte: cet homme s'était fait l'agent électoral le plus acharné contre la candidature de son chef immédiat, pendant que ce dernier, quelques jours avant, faisait au péril de sa vie des efforts inouïs pour sortir de la Sarine le cadavre de l'enfant de ce subalterne!

Mais nous ne ferons pas comme le charitable parti qui se dit le seul bon catholique; non, nous ne nous arrêterons pas à lapider encore ceux qui ont été frappés dans leur position.

Ce que nous devons relever vigoureusement, c'est la prétention de vouloir donner des leçons de dignité, de la part d'un parti qui ne compte plus les hommes aplatis devant le pouvoir pour en recevoir les faveurs, des leçons de philanthropie de la part d'une presse qui prend parti contre les orphelins et veut les priver de leur héritage, de la part d'un parti qui compte parmi ses plus sûrs appuis un avocat, un procureur et des huissiers plus rapaces que des vautours.

Lorsque le parti *libertard* s'occupera du sort des classes pauvres pour leur donner une instruction productive, pour leur fournir du travail, pour les élever au-dessus de la charité, alors, mais alors seulement, nous lui reconnaitrons le droit de se poser en humanitaire, mais nous avons grand peur de ne le voir jamais! (Bien Public.)

GRUYÈRE

En avant la grue!

Cette devise dans l'esprit de nos populations signifie courage et progrès. C'est le cri de ralliement toujours entendu des citoyens de notre district qui ont à cœur le bien être moral, intellectuel et matériel de la contrée.

Aussi chaque fois qu'il est poussé, entendons-nous le camp rétrograde y répondre par son éternel, *arrière!* — *En avant la Grue*, c'est la devise de notre journal: à bas! a été la réplique d'une certaine presse qui parfois ose encore s'affubler du manteau du patriotisme.

Mais c'est en vain que l'on travaille à dompter les populations de nos montagnes et à les engager à marcher en arrière: lorsque nous avons crié: *en avant*, le peuple n'est point resté sourd et l'accueil le plus sympathique a été fait à la Gruyère.

Tous les bons citoyens que l'on n'a pas réussi à tromper ont répondu à notre appel: ils attendaient impatiemment la naissance de l'organe de leurs véritables intérêts; ils ont reconnu que la *Gruyère* répondait à un besoin et que le journal se présentait comme l'expression vraie des aspirations de la contrée. Ils ont compris que dans notre pauvre canton le zèle et l'ardeur peuvent trouver à se placer mieux qu'à vilipender des concitoyens, à scruter leurs consciences et leurs intentions pour en déduire quelque odieux soupçon; ils sont convaincus qu'un journal sage et modéré, s'occupant des intérêts du pays et non de ceux d'une entreprise, est devenu une nécessité. C'est pourquoi dans le district les abonnés à la *Gruyère* ont afflué au delà de toutes les espérances.

Dans les autres districts du canton, la même bienveillance a accueilli notre journal, nous y comptons un nombre de lecteurs très considérable.

La presse loyale de Fribourg et des cantons voisins n'a eu que des félicitations à l'adresse de la *Gruyère*; c'est sans distinction d'opinions politiques que la bienvenue lui a été souhaitée.

Ces débuts sont pour nous de précieux encouragements; ils nous donnent la preuve que nous avons fait œuvre méritoire; ils nous confirment encore dans la conviction que le peuple de la Gruyère veut avancer dans la voie du vrai progrès avec la devise: *en avant la Grue* et avec la sagesse et la modération comme base de tous ses actes.

Avis à M. Carl Vogt qui travaille en ce moment à la rédaction d'un grand ouvrage d'histoire naturelle.

Le *Fribourgeois* vient de découvrir, dans la Gruyère, un spécimen zoologique des plus curieux. Ce sont des animaux qui possèdent des têtes partant à piéton.

Incrovable et pourtant nous lisons dans le n° 42 du susdit journal: « Il a été expédié à la gare de Bulle 145 wagons, renfermant 1,178 têtes de bétail, soit 26 wagons de plus que l'année dernière et autant sont parties à piéton. X.

On nous écrit:

Monsieur le Rédacteur,

« Lorsque vous écriviez, dans le dernier numéro de votre journal, que nos tribunaux fribourgeois étaient, en général, composés d'ignares et de sectaires politiques, vous ne vous attendiez pas à ce que le gouvernement vous donnât de si tôt un si cruel démenti, en appelant aux fonctions de juge, près le Tribunal de la Gruyère, MM. Alfred Reichlen, agent d'affaires et caissier de la Caisse d'amortissement; Ecoffey Joseph, membre de la Commission pour l'amélioration des races bovine et porcine et Bapst Prothais à la Sallaz. Et dire, que nous ne possédons pas des juges capables et sans passion politique!! X.

Sans contredire notre correspondant, nous devons constater pourtant que notre excellent gouvernement paraît s'efforcer de donner raison à la théorie que développait, il n'y a pas très longtemps, un défenseur des œuvres officielles; s'adressant au parti modéré, il lui disait: *Pourquoi en appeler aux tribunaux, vous n'avez pour vous protéger que la presse*. Ce qui signifie la justice est notre chose, dans le canton elle n'existe pas pour vous, ou bien elle n'est là que pour vous condamner.

On serait tenté de croire qu'il parlait en connaissance de cause lorsque l'on voit des tribunaux composés d'une seule pièce et qu'on jette un coup d'œil sur l'épuration des fonctionnaires de l'ordre judiciaire.

La Justice de paix de Gruyères comptait encore un assesseur appartenant au parti indépendant; il vient d'être remplacé par un fidèle: de cette façon on sera à l'aise. Il devait être bien gênant ce M. Anselme Mossu, homme probe, capable et jouissant de l'estime de tous ses concitoyens, aussi il a reçu son congé.

Mardi soir vers les 7 h. 1/2 la cloche d'alarme signalait un commencement d'incendie à Bulle. Les voisins accourus sont parvenus à se rendre maîtres du feu qui avait pris à un tas de foin dans la grange.

On ignore la cause de ce malheur, qui aurait pu avoir de très graves conséquences.

Il y a une dizaine de jours une jeune fille était occupée à un marais situé à environ un kilomètre au-dessus de Villarvolard. L'on juge de sa stupeur lorsqu'elle se sentit violemment jetée à terre sans pouvoir se rendre compte du phénomène autrement que par le jet de sang qui s'échappait de la manche de sa robe.

La pauvre fille avait le bras traversé par une balle. Son état n'offre pas de danger.

Nous ne savons comment le projectile a pu s'égarer dans ces parages.

Châtel-St-Denis, le 23 octobre 1882.

Notre foire, dite de la Bénichon, la plus grande de l'année, a eu lieu aujourd'hui. Malgré une pluie tor-

rentielle, e nombreux un bétail l pagnards c haut et qu avaient pe térieur. Sa meilleures

Nous av M. Pierre servateurs voir et le bunal, vie district de

A Pring l'aider à d tombé qu' mort au b

Mercredi emporter

Hier la la reconna de ses rac sultat de l ont été ex M. Thé présent m

Franc nal sociali ont été sa porte à l'a

A la su sur-Saône Saint-Etie

Allen personnes Brunswick terie sont

Russi mardi dan Pétersbour efforts des pas encore autorités

Le feu a é Les domm millions d

— St- en nombr minime d

Nouv commis c l'on donne

Comme nommée l revolver. été blessé femme de

La fem la police e peuple, qu Cette f

condamné propos de personnel

— Imp c'est diffic titivateurs r propre s'e tout le m

— Vou comme si que nous pendant le nous expli

— Vol comprend vous ne c alors, je f finirai peu

rentielle, elle a présenté une grande animation et les nombreux marchands accourus ont trouvé en général un bétail bien soigné. Disons toutefois que nos campagnards ont peut-être tenu leurs prix un peu trop haut et que les sujets, mouillés et maculés de boue, avaient perdu, vers la matinée, leur bel aspect extérieur. Sans la pluie, notre foire aurait été une des meilleures que nous ayons eue depuis longtemps.

(Bien Public.)

Nous avons le plaisir d'annoncer que notre ami, M. Pierre Favre, auquel sa fidélité aux principes conservateurs modérés avait valu l'ostracisme du pouvoir et le retrait de son emploi de Greffier du Tribunal, vient d'être cantonné comme notaire dans le district de la Gruyère.

A Pringy un homme appelé par sa voisine pour l'aider à décharger du foin est si malheureusement tombé qu'il a eu la colonne vertébrale rompue. Il est mort au bout de dix jours.

Mercredi soir à Vuadens un campagnard s'est laissé emporter un doigt par une machine à battre.

De la vallée de la Jogne, 24 Octobre.

Hier la Direction des Travaux publics a procédé à la reconnaissance des travaux du pont de Javroz et de ses raccordements. Nous ne connaissons pas le résultat de l'expertise, mais tout porte à croire qu'ils ont été exécutés dans de bonnes conditions.

M. Théraulaz, Directeur des Travaux publics, était présent malgré le temps qui n'a cessé d'être affreux.

ÉTRANGER

France. — M. Crie, rédacteur du *Citoyen*, journal socialiste, a été arrêté le 21 octobre. Ses papiers ont été saisis. On croit que cette arrestation se rapporte à l'affaire de Montceau-les-Mines.

A la suite d'ordres venus du parquet de Châlons-sur-Saône, plusieurs arrestations ont été opérées à Saint-Etienne.

Allemagne. — Ces jours derniers, plus de cent personnes sont tombées malades de la trichine à Brunswick; quatre hommes du 64^e régiment d'infanterie sont également atteints de cette maladie.

Russie. — Un incendie considérable a éclaté mardi dans les chantiers de bois de Gromow, à St-Petersbourg, à 3 heures du matin. Malgré tous les efforts des pompiers, à 7 heures du soir le feu n'était pas encore éteint. Des mesures ont été prises par les autorités pour empêcher l'incendie de se propager. Le feu a été éteint le lendemain à une heure du matin. Les dommages causés sont évalués à deux et demi millions de roubles (six millions de francs).

— *St-Petersbourg.* — Une proclamation répandue en nombreux exemplaires annonce une explosion imminente de la révolution.

Nouvelles d'Orient. — Un attentat a été commis contre le roi de Serbie. Voici les détails que l'on donne à ce sujet :

Comme le roi arrivait à la cathédrale, une femme, nommée Hélène Markowitch, a tiré sur lui un coup de revolver. Le roi n'a pas été atteint et personne n'a été blessé. Le major Prananowitch a empêché cette femme de tirer un second coup.

La femme Markowitch a été arrêtée aussitôt; mais la police a eu de la peine à l'arracher des mains du peuple, qui voulait l'étrangler.

Cette femme est la veuve du colonel Markowitch condamné à mort par la cour martiale et exécuté à propos de l'affaire de Topolze. C'est une vengeance personnelle.

CAUSERIE AGRICOLE.

Les champs et les prés.

I.

SOLS ET SOUS-SOLS.

(Suite.)

— Impossible, non, interrompit M. Mathieu, mais c'est difficile. Tantôt, ceux qui écrivent pour les cultivateurs ne les connaissent pas assez; tantôt, l'amour-propre s'en mêle, et ils ne veulent pas écrire comme tout le monde parle, simplement et sans façon.

— Vous, Monsieur Mathieu, qui nous connaissez comme si vous nous aviez faits, et qui n'entendez pas que nous perdions notre temps, expliquez-nous donc pendant les veillées ce que les savants ne savent pas nous expliquer.

— Volontiers, répondit M. Mathieu. Quand vous comprendrez, vous me ferez signe de la tête. Quand vous ne comprendrez pas, vous m'arrêterez court, et alors, je ferai tant des pieds et des mains que je finirai peut-être par réussir.

— Allez toujours, fit Jean-Pierre; nous ne sommes pas en peine pour vous, Monsieur Mathieu.

— Je commence par le commencement, reprit M. Mathieu. De même qu'un menuisier doit apprendre à connaître le bois avant d'apprendre à manier le rabot, de même aussi le cultivateur doit apprendre à connaître le sol avant de manier la charrue ou la bêche. Chacun, dans nos villages, sait un peu à quoi s'en tenir là-dessus et vous dira sans se tromper: « Voilà un sol ou un terrain qui n'a pas son pareil dans la commune; c'est une vraie terre à froment, ni trop froide, ni trop brûlante, labourable en toutes saisons, par la pluie comme par le beau, et donnant des récoltes à faire plaisir. » Ou bien, il vous dira encore: « Voilà une terre froide et de difficile labour; voilà une terre marécageuse ou fangeuse; voilà une terre maigre, voilà une terre brûlante. » Le paysan sait cela par expérience; mais sortez-le de sa commune et menez-le à dix ou douze lieues de là, c'est un homme dérouteré souvent, qui ne sait plus où donner de la tête et qui ne vous dira plus à première vue les qualités d'un sol et les défauts d'un autre. Pour s'orienter, vous le verrez consulter Jean, consulter Jacques. Si vous l'abandonnez à lui-même, si personne ne lui donne de conseils, il n'aura pas de confiance à la besogne; il hésitera, il tâtonnera, il essaiera et ne fera pas de bonnes affaires les premières années, c'est-à-dire tant qu'il ne connaîtra pas, par expérience, le sol de l'endroit. Voyons, Jean-Pierre, cela est-il vrai, oui ou non ?

— Oh, ça, oui, fit Jean-Pierre, c'est la pure vérité.

— Par conséquent, il y aurait de l'avantage à connaître tant soit peu les terrains en théorie, pour ne pas s'exposer à faire des écoles dans la pratique, comme font les trois quarts de ceux qui changent de résidence à fin de bail, qui vont de la plaine dans la montagne, de la Broye dans la Gruyère ou la Veveyse, par exemple.

— Certainement oui, répondit Jean-Pierre.

— Eh bien, mon garçon, disons deux mots de la chose, reprit M. Mathieu. Il y a des terrains de toutes les façons, d'aucuns d'une sorte, d'aucuns d'une autre sorte, comme il y a des fagots de tout bois. Nous les diviserons en quatre grandes classes: 1^o terrains argileux; 2^o terrains calcaires; 3^o terrains siliceux; 4^o terrains marécageux. Tous les autres ne sont, pour ainsi dire, que des variétés, des mélanges de ceux-ci. Il y a dedans un peu plus de cet ingrédient-ci ou un peu moins de cet ingrédient-là: voilà tout le mystère. C'est une question de doses.

Les chimistes, mon garçon, continua M. Mathieu, ont une manière à eux de reconnaître la nature des terrains et de retrouver, les uns après les autres, les ingrédients qui entrent dans la composition de chacun de ces terrains; mais les chimistes ne paient pas les rues: ne l'est point qui veut d'ailleurs, car il en coûte gros d'argent pour le devenir. Pour découvrir tout ce qu'il y a de choses différentes dans une poignée de terre, il faut, sans mentir, avoir chez soi une vraie boutique d'apothicaire, avec les drogues, les fioles, les creusets, les outils en porcelaine, les fourneaux, les entonnoirs, les tubes, le papier à filtre, des balances de cent écus, des choses à n'en plus finir. Mais, grâce à Dieu, nous pouvons nous passer de tout cela, attendu qu'il n'est pas absolument nécessaire de savoir, à quelques grammes près, ce que nos terrains renferment de telle ou telle substance. Nous pouvons nous contenter à moins. Il y a des signes auxquels le premier venu reconnaît facilement la nature d'un sol.

Une supposition, Jean-Pierre: — Voici une terre blanchâtre ou jaunâtre. Je gratte à douze ou quinze centimètres de profondeur. Je mets quelques pincées de cette terre dans le creux de ma main; je la porte à mes lèvres; je fais arriver dessus le souffle tiède de mon haleine et la sens tout de suite. Il en sort une odeur désagréable de terre glaise, je suppose. — Premier signe.

Je mets ensuite une pincée de cette même terre sur ma langue. Elle s'y colle comme de la pâte; elle s'y attache plus ou moins fortement. — Second signe.

J'observe, après cela, que le champ, formé de cette terre, garde longtemps l'eau d'une forte pluie, qu'on ne peut y faire passer la charrue qu'au bout de huit jours, de quinze jours, souvent même de trois semaines, et que si la charrue y passe trop tôt, la tranche se lève tout d'une pièce, comme un ruban, presque sans se rompre. Troisième signe.

J'observe aussi que les fers de charrue qui servent à labourer cette terre-là, s'usent vite, s'amincissent et reluisent comme de l'acier poli. — Quatrième signe.

J'observe encore qu'en été, la terre en question se crevasse, se fendille beaucoup et que les mottes du champ sont dures comme de la pierre. — Cinquième signe.

J'observe que, dans les temps de sécheresse, cette terre jette plus de mauvaises herbes, beaucoup plus que les autres, et qu'en tout temps elle est plus difficile à travailler. — Sixième signe.

Enfin, si je verse du fort vinaigre dessus, j'observe que ma terre ne bout pas du tout ou ne bout guère. — Septième signe.

Alors, je me dis: — Assez d'expériences comme cela, j'ai affaire à une terre argileuse, c'est sûr, et je m'en tiens là. Avez-vous compris, vous autres ?

— Parfaitement, Monsieur Mathieu, parfaitement, répondit Jean-Pierre. Pour lors, vous appelez terrains argileux ce que d'autres appellent terres fortes, terres grasses. (A suivre.)

VARIÉTÉS

Nous lisons dans les Mémoires d'une page de l'empereur Nicolas, les anecdotes suivantes qui pourront nous faire apprécier les avantages du pouvoir absolu.

L'empereur Paul I^{er}, ce fou couronné, rencontra un jour sur son chemin un soldat qui lui plut par sa bonne mine.

« Montez dans ma voiture, lieutenant, lui dit-il. — Je suis soldat, Sire. — L'empereur ne se trompe jamais, capitaine. — J'obéis, Sire. — Très bien, commandant. Mettez-vous près de moi. Il fait un temps superbe aujourd'hui. — Sire, je n'ose... — Qu'est-ce à dire, colonel ? »

Malheureusement, ce jour-là le czar devait rentrer de bonne heure au palais. Si sa promenade eût duré seulement quelques minutes de plus, son compagnon de route improvisé était fait feld-maréchal, faute de temps, ce favori d'un quart d'heure fut bien forcé de se contenter du grade de général-major. Il est vrai que, quelques jours après, le pauvre diable, rencontré dans les mêmes circonstances et invité à la même promenade, se vit condamné à subir en sens inverse la même série de caprices et à redescendre de grade en grade, en une demi-heure, de son titre de général-major au rang de simple soldat.

Paul I^{er} renouvela souvent ces folies. Un matin, en passant en revue le régiment de chevaliers-gardes dont il était mécontent: « Un par un! s'écria-t-il du même accent qu'il eût commandé une simple manœuvre. Tourne! Par le flanc droit, en Sibérie! marche! » Et le régiment tout entier, officiers en tête, dut se rendre immédiatement et à marches forcées en Sibérie. Le comte Rostopchine obtint de l'en faire revenir à mi-route.

Une dame quêtait. Elle présente la bourse à un richard, qui lui dit rudement: « Je n'ai rien. — Prenez, Monsieur, répondit la dame, je quête pour les indigents. »

Petite recette.

Pour précipiter la formation du beurre, rincez votre baratte avec un demi-verre d'eau chaude dans laquelle vous aurez mis une cuillerée de bon vinaigre et une cuillerée d'esprit de vin ou de bonne eau de cerises. Vous verserez votre crème là-dessus.

Essayez donc de la recette, lecteurs.

Bénéfice d'inventaire, discussions, faillites, assemblées de créanciers, ventes juridiques.

Bénéfice d'inventaire de Jeannet, feu Denis Pilloud à Frunee, Inscriptions jusqu'au 6 novembre prochain au greffe du tribunal à Châtel-St-Denis.

Discussion des biens de: 1^o Rosa, née Messerli, femme séparée de Xavier Morel, de Vuadens, décédée à Charmey; 2^o Louise, feu Nicolas Castella, de Gruyères, y décédée. Inscriptions au greffe du tribunal de la Gruyère jusqu'au 20 novembre prochain.

Faillite de Charles Monnerat, marchand de bois, à Carouge. Inscriptions jusqu'au 4 novembre prochain chez M. Jules Binet, agent d'affaires, boulevard Plainpalais, 3, Genève.

Discussion des biens de la succession vacante de Théodore feu Ferdinand Tercier, de Vuadens, comptable, décédé à Fribourg. Inscriptions des prétentions au greffe du tribunal de la Sarine jusqu'au 4 Décembre.

A Pont-en-Ogoz, le 31 courant, dès 9 heures avant-midi, vente de 2 vaches, 3 genisses, 2 bœufs, 3 veaux, 2 juments, chars et instruments aratoires.

Mercuriale du marché de Bulle

du 26 Octobre 1882.

		F.	C.	F.	C.
Froment . . .	le sac de 150 litres	28	—	à	31
Messel . . .	" " "	—	—	à	—
Seigle . . .	" " "	—	—	à	—
Epeautre . . .	" " "	—	—	à	—
Orge . . .	" " "	—	—	à	—
Avoine . . .	" " "	14	—	à	15
Pommes de terre . . .	le décalitre	—	70	à	—
Fromages, gras . . .	le kilo	1	40	à	1 50
" maigre . . .	"	—	90	à	1
Beurre . . .	"	2	50	à	2 80
Oeufs . . .	la douzaine	1	10	à	1 20
Poin . . .	100 Kilogr. fr.	5. 60	à	6. 20	
Paille . . .	"	4. 10	à	4. 40	

Pour la rédaction: C. GILLARD.

Avis au Public.

A l'occasion des plantations d'automne, **A. Heinrich**, jardinier, à Bulle, rappelle qu'il peut fournir des sujets de toutes espèces d'arbres fruitiers de jardin et de verger à des prix modérés.

Il se charge aussi de la plantation. — Enfin il se recommande à la confiance du public pour tous les travaux qui concernent sa profession.

Au printemps et en été il vend des **graines potagères** et de **fleurs**, ainsi que des plants de la meilleure provenance. [55]

Poëles (fourneaux) en fayence

d'un très joli aspect, depuis 45 francs. — Chauffage le plus économique, chez **Jean CHRISTINAZ, cadet, à Fribourg**, seul dépositaire des véritables tuiles d'Altkirch, pour la Suisse française. [44]

BOIS DE SAPIN.

A la fabrique d'allumettes, à Bulle, on achète constamment et au comptant du bois de sapin rouge.

A la même usine on vend à bas prix les **copeaux et les débris de bois** (nœuds, rognures). [60]

Alexandre Musy.

L'IMPRIMERIE DU JOURNAL LA „GRUYÈRE“

DE PHILIPPE HÆSLER

A BULLE

295 - GRAND'RUE - 295

est complètement montée à neuf et est pourvue d'un grand choix de caractères les plus modernes (français et allemands), ainsi que de machines des meilleurs constructeurs.

Moyennant ces machines à imprimer, à satiner, à perforer et à rogner, tous les ouvrages seront exécutés dans le plus bref délai et à la satisfaction des exigences les plus difficiles.

Outre les travaux d'impression ordinaire, tels que: Journaux, Livres, Brochures, etc., cette imprimerie se charge de l'exécution des ouvrages de ville ci-après spécifiés, en couleurs variées, si on le désire:

Actions de Banque et Coupons, Lettres de change, Cartes d'adresse et de visite, Prix-courants, Circulaires, Formulaires, Notes, Factures, Menus, Avis, Etiquettes, Quittances, Registres, Tableaux, Réglures, Almanachs, Têtes de lettres, Affiches, etc., etc.

Prix modérés.

Banque populaire de la Gruyère à Bulle.

Nous recevons les dépôts d'espèces aux conditions suivantes: [1]

- 1° En comptes-courants, à 4 %;
- 2° Contre Bons de dépôt, à un an, à 4 1/4 %;
- 3° " " " " à deux ans, à 4 1/2 %.

Dépôt de tuyaux en terre cuite

de la fabrique d'Aarau, chez **Jos. Crotti**, derrière l'Hôtel de Ville, Bulle. [22]

Ateliers de Coffres-forts, Serrurerie de bâtiments, Balustrades, fourneaux et potagers.

Réparations en tous genres. Travail soigné. **Gustave Wehner**, serrurier, vers l'Hôtel de l'Ecu, Bulle. [65]

On a trouvé

le jour de la foire de la St-Denis une brebis. La réclamer au moulin d'en bas à Bulle contre rembours des frais. [62]

Avis.

On se recommande à l'honorable public pour la confection de tricots, pour tous les ouvrages au crochet, tels que: bonnets, mantelets, tapis, couvertes de lit, etc. Ouvrage soigné et prix modéré.

S'adresser à la maison **Gorgon-Jolliet**, charbon, au 2^{me} étage, à Bulle. [43]

A vendre.

Environ 10,000 pieds de foin et regain, première qualité. S'adresser à **M. Gillard**, entrepreneur, à Bulle. [24]

Dans une ville de la Suisse française

on prendrait quelques jeunes filles en pension. — Références et prospectus à disposition. S'adresser au bureau du Journal. [36]

A louer

Un joli domaine de la contenance d'environ 10 poses, ainsi que trois bons pâturages, le tout à proximité du village de Corbières. S'adresser à **M. Alfred Blanc** à Corbières.

Le même offre à vendre une chaudière presque neuve. [47]

A louer, pour entrer ensuite ou au

1^{er} Décembre prochain, un appartement composé de 3 chambres, cuisine, cave et galetas. S'adresser au Bureau du journal. [48]

Photographie.

L'atelier de **M. Jules Gremaud**, photographe, à Bulle, est transféré près de l'église, en face du moulin d'en bas.

Cartes de Visite, portraits, vues de la Gruyère. Appareil pour la pose instantanée. [59]

Madame GUMY

élève de la Maternité de l'Université de Genève, vient de s'établir comme

Sage-femme

à Bulle, Grand'rue, vis-à-vis de la pharmacie Ritter. [57]

Elle se charge aussi de l'application des ventouses et des soins des malades. [37]

A louer.

Un appartement de deux chambres et une cuisine, à La Tour-de-Trême.

S'adresser à **M. Pierre Dupasquier** feu Sylvestre, au dit lieu.

Le même offre à vendre un petit potager à 3 trous. Prix avantageux. [58]

Lithographie. Papeterie.

M. Ræmy

FRIBOURG (SUISSE)

Impressions en tous genres.

Etiquettes pour vins et liqueurs. [35]

PAPIERS EN GROS.

Enveloppes, avec la raison de commerce, depuis Fr. 5 le mille.

Copie-lettres, Registres, etc. etc.

LIQUIDATION.

Chaussures.

Je rappelle au public que, désirant liquider au plus vite les marchandises de mon magasin, je les cède toutes en dessous du prix de revient.

Grand choix de chaussures d'hiver.

Magasin Meyll.

maison Barras, en face du Cheval Blanc. [7]

Tuiles invention romaine

même modèle que celles d'Altkirch de la

grande Briquetterie mécanique de **ZURICH.**

Industrie nationale.

Garantie contre la gelée et les intempéries les plus rigoureuses.

Le grand écoulement de cet article et l'économie de transport en permet la vente à des prix exceptionnellement réduits, chez [23]

Pilloud, près du temple, Fribourg.

Gillard, entrepreneur, Bulle.

Genoud, Auguste, Châtel-St-Denis.

Clarín, entrepreneur, Estavayer.

AVIS.

Les contribuables à l'assurance des bâtiments contre l'incendie et entretien des routes sont invités à acquitter sans retard leurs contributions. A ce défaut, ils seront rendus passibles de l'amende et poursuivis juridiquement sans autre avis. [49]

Bulle, le 20 Octobre 1882.

Le Percepteur.

Choucroûte de Berne

en seilles et en tonneaux de 20 Kilogr. et au dessus, chez **M. Eugène Wæber**, commissionnaire, à Bulle. [25]

Occasion exceptionnelle

pour un boulanger.

Pour cause de départ, à remettre de suite, à vendre ou à louer, une auberge avec boulangerie bien achalandées.

S'adresser au bureau du journal. [52]

M^r Jules SCIOBÉRET,

Agent d'affaires,

vient d'ouvrir son bureau, maison de **M. Jules Decroux**, café de la gare, Bulle. Recouvrements, représentation dans les faillites, etc. [61]

AVIS.

Le soussigné avise sa clientèle qu'elle trouvera chez lui un grand assortiment de **ferblanterie, lampes, tubes et mèches.**

Ouvrage prompt et soigné et à des prix très-modérés.

Jules Pasquier, ferblantier. [37]

Un homme sérieux,

de 36 ans, célibataire, ayant de bons certificats, offre ses services comme domestique pour soigner des chevaux ou le bétail, ou pour tous les autres travaux de la campagne. [63]

S'adresser au bureau du journal.

A louer

pour le terme de 3 années, les montagnes de **Porcheresse, le Peyru** et la **Curardaz**, dans la vallée du Motélon.

S'adresser au propriétaire **M. Jean Andrey**, du Château d'en-bas à Broc, ou au soussigné [64]

Alex. Andrey.

A vendre.

13 à 14 mille pieds de foin et regain à consommer sur place. Emplacement pour 30 à 40 têtes. S'adresser à **Joseph Currat-Moura** à Grandvillard. [50]

A vendre

à Vuadens, une propriété de 2 hectares (5 poses 3/4) d'un bon rapport et très-bien située, avec ferme, jardin et four.

S'adresser à **M. Andrey**, notaire, à Bulle. [42]

Je vends des

Lots de la Ville de Fribourg à 12 francs.

Alex. Andrey, notaire. [7]

Machines à coudre.

Grand choix des meilleurs systèmes aux prix les plus avantageux. [26]

S'adresser à **P. Brunisholz**, au Café du Commerce (anc. Café Python) à Bulle.

LE ROYAL WINDSOR

est le seul régénérateur (des cheveux) anglais ou américain, qui, par sa supériorité, a obtenu une médaille à l'Exposition de Bruxelles 1880. Il est infailible pour rendre aux cheveux gris la couleur naturelle. — Il arrête immédiatement

la chute des cheveux. **Jushwath & Co.** leur donne une nouvelle vie, produit une croissance abondante, ainsi qu'une beauté jusqu'alors inconnue. — Ce n'est pas une teinture. — Se vend en flacons et demi-flacons chez les Coiffeurs et Parfumeurs.

De **M. Léon Melchissédec**, l'éminent baryton de l'Opéra, Paris.

Je suis heureux qu'il me soit donné l'occasion de vous féliciter de votre **Royal Windsor.**

Je l'emploie depuis deux ans, je l'ai recommandé, j'en ai offert, et en ai fait des envois à mes amis, que tous m'en ont fait mille compliments et en veulent continuer l'usage.

De **M. le docteur W. Pilette**, 10, boulevard des Italiens, Paris.

Les résultats que j'ai obtenus avec votre **Royal Windsor** m'ont tellement satisfait que je l'ai depuis souvent recommandé dans ma clientèle.

ENTREPOT: 22, rue de l'Écluse, PARIS.

Exiger la Signature ci-contre de la maison de chaque flacon

Agent général pour la Suisse: **CLERMONT** et **E. FOUET**, Genève. Dépôt à **BULLE** chez **Almé Margot**, coiffeur-parfumeur. [8]

Avis aux aubergistes.

En vente à l'Imprimerie **Ph. Hæslér**, à Bulle:

Etiquettes

bien gommées

pour Vins et Liqueurs.

BULLE. - Imprimerie PHILIPPE HÆSLER.

